



Chers collègues,

À la suite à des questions de plusieurs établissements publics, l'ANRT, le réseau C.U.R.I.E et le Groupe des Ecoles Télécommunications vous invitent à participer à une réunion d'échange d'expérience sur la :

## **Gestion et administration financières des projets européens dans le cadre du FP6**

Animation des débats :

M. Dressayre (Président de l'Association des Agents Comptables)  
Christine Montagut (Point de Contact National pour le FP6/IST)  
Patrice Bachy (Responsable programme Universités - CDC)  
Christian Picory (Délégué Valorisation du GET et CURIE)  
Alain Quevreur (Responsable Europe - ANRT)

**Mardi 6 juillet 2004 de 13h30 à 18h**

à l'ENST, Amphi Emeraude  
46 rue Barrault 75013 Paris  
Métro Corvisart (Ligne 6)

Une présentation fera le point sur les **dernières informations disponibles** en matière de gestion des contrats de recherche dans le cadre du FP6, de la mise en œuvre pratique des modalités de reporting administratif et financier et introduira un débat avec les participants. L'objectif de cette réunion est de partager les bonnes pratiques et d'établir une liste aussi exhaustive que possible des questions encore en suspens, pour lesquelles nous souhaitons un relai officiel (PCN, Ministères). À titre d'illustration voici une première série de points que nous souhaitons traiter

### **1- Feuille de temps**

Format : doivent elles comporter la ventilation entre les missions (Enseignement, recherche, Formation continue, Création d'entreprise) ; et au sein de la recherche ventilation entre académique et contractuelle ; et au sein de contractuelle les contrats de recherche par workpackage ? Au-delà du droit communautaire, qu'est ce qui paraît acceptable ? Quelles sont les pratiques des établissements ? Quelles liaisons à prévoir avec la justification du modèle de coûts choisi (FC avec un overhead supérieur à 20 %, FCF, AC) Quelles sont les pratiques et les routines que vous mettez en place ?

### **2- Justification des dépenses**

Coûts de personnels : les taux moyens et réels ? Quelles pratiques dans votre établissement ? Etes vous prêt du point de vue des procédures d'enregistrement ? Comment y êtes-vous parvenu ? Justification du choix du modèle de coût : jusqu'où peut aller la vérification ?

### **3- Justifications dans le cadre des UMR**

Comment obtenir des certificats du partenaire non-contractant pour les coûts des personnels à imputer au contrat... Quelle organisation ? Qui est chargé de la gestion ? Comment et avec quels délais.... ?

### **4- Justification des comptes du consortium**

L'étendue du rôle du coordonnateur et contenu de ses certifications....

### **5- Cas où il faudra utiliser des procédures d'appels d'offres**

### **6- Certification des comptes**

Qui certifiera vos comptes ? l'agent comptable ? si oui, a-t-il le feu vert de Bercy ? Solutions alternatives ? Ne pourrait on pas négocier un accord global pour l'ensemble des établissements publics ?

### **7- Gestion financière**

Les avances reçues par le consortium, la périodicité des paiements aux partenaires, la validation de la bonne compréhension des coûts éligibles par les partenaires, les coûts de transferts financiers

Pour des raisons logistiques (capacité maximale de l'amphi = 150 personnes, plan vigipirates), merci de confirmer votre participation auprès de :

**Ghislaine Leclerch**  
[ghislaine.leclerch@get-telecom.fr](mailto:ghislaine.leclerch@get-telecom.fr)

Christian PICORY (GET et CURIE) et Alain QUÉVREUX (ANRT)